

# Plateforme Pastorale du Tchad

Atelier plateforme pastorale du Tchad le 24 mai 2018

maison de la femme à N'Djaména

## Compte rendu des discussions

Version finale

### 1. Contexte de l'organisation de cette réunion

La Plateforme Pastorale du Tchad est un cadre de concertation ouvert, réunissant les organisations des acteurs du développement pastoral, centré sur l'amélioration des politiques de développement du monde rural, au plan national, sous régional et international. De part cette mission, elle bénéficie d'un appui technique et financier du PASTOR qui entend promouvoir une utilisation concertée et durable des ressources pastorales en prenant en compte les besoins des populations locales dans les 3 composantes géographiques à savoir : PASTOR SUD, zone frontalière Sud (Mandoul et Moyen Chari), PASTOR CENTRE (Département du Fitri et région du Guéra), PASTOR EST, zone frontalière Est (Ennedi jusqu'au Salamat).

C'est dans le cadre de cet appui, que la Plateforme Pastorale du Tchad accueille du 20 mai au 13 juin 2018 deux missions d'assistance technique (IRAM/PASTOR) : Celle de Bernard Bonnet (20-28 mai 2018 et celle de Bertrand Guibert (20 mai au 13 juin 2018. Parmi les objectifs fixés par ces missions d'appui, figurent la mise en place des groupes de travail chargés d'étudier certaines questions spécifiques au développement pastoral, prévus dans l'arrêté n° 113/PR/PM/MEPA/SG/DGEPA/PPT/2017 du 05 octobre 2017 portant structuration de la Plateforme Pastorale du Tchad, réflexion sur le processus de mise sur pied des Cellules Régionales de Suivi et d'Entretien des Ouvrages Pastoraux (en commençant par une réflexion au niveau national) et le démarrage du processus de régionalisation de la SNDP (PASTOR-SUD)

Au regard de ces importants événements, le Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Pastorale a organisé une rencontre réunissant tous les membres de ladite Plateforme le jeudi 24 mai 2018 dans la salle de réunion de la Maison de la Femme.

### 2. Rappel des objectifs et de l'ordre du jour de la rencontre

Les objectifs proposés aux participants étaient d'échanger avec les membres de la Plateforme sur l'état d'avancement des activités de la Plateforme au cours du semestre écoulé, en informant notamment les membres sur l'évolution de l'organisation du secrétariat exécutif et en associant les membres à l'organisation des groupes de travail thématiques en cours de constitution ou déjà actifs dans les travaux. Enfin l'objectif était d'impliquer les membres aux travaux prospectifs en cours sur deux thèmes : la démarche à développer pour accompagner la régionalisation de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral et la conception à titre pilote de cellules régionale de maintenance pérenne de l'entretien des puits pastoraux publics.

L'ordre du jour de la rencontre s'est construit autour des 7 points suivants :

- I - Le comité exécutif et ses mandats
- II - Etat d'avancement activités premier semestre 2018
- III - L'organisation des OP dans la Plateforme Pastorale

- IV - Présentation de deux chantiers en cours
- V – Mise en place, organisation des groupes de travail
- VI – Améliorer la communication entre les membres
- VII - Synthèse des recommandations au SE et clôture

Les différentes présentations des interventions de la journée sont accessibles sur le site de la Plateforme [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org)

### **3. Synthèse des échanges de la journée 9h 30 – 17 h 30**

Le Secrétaire Exécutif de la plateforme

- présente les excuses du SG du Ministère de l'élevage empêché et prononce le mot d'ouverture officielle de la rencontre)
- fait un rappel de la PPT qui ne fonctionne pas comme un service d'un ministère, ni comme une association, ni comme ONG mais un espace de rencontre régulier et de dialogue entre des acteurs de la filière élevage pour appuyer le développement de ce secteur
- il attend les informations au même titre que les participants
- recommande l'attention et la participation active des participants pour tirer le meilleur profit de la rencontre.

### **4. Mise en place du Présidium**

Proposition du Président : Ousmane, 1<sup>er</sup> Rapporteur : Togueyam Ivère, 2<sup>e</sup> rapporteur : Dr. Madina Hadjer

Traducteur : Ahmat Moussa

Prise de fonction par le présidium

- Présentation et Adoption du chronogramme indicatif par acclamation
- Présentation des participants en commençant par les membres du Présidium (civilité d'usage)

### **5. Le comité exécutif de la PPT et ses mandats**

#### **Principaux points de la présentation par Dr. Pabamé Sougnabé, AT PASTOR en appui à la PPT**

**Historique :** un espace de dialogue visant à améliorer les politiques publiques en matière de développement pastoral. Il a vu le jour à partir de 2011 à l'issue du colloque tenu le 3 mars 2011 à la demande des OP de manière à s'assurer du suivi de la bonne mise en œuvre des 29 recommandations spécifiées à l'endroit des acteurs de l'élevage (Ministères, Organisation des pasteurs, PTF...)

#### **Objectifs :**

- Renforcer le dialogue institutionnel multi-acteurs pour améliorer les politiques de développement pastoral
- Contribuer à la définition des politiques publiques plus adaptées dans les domaines du foncier, eau, environnement, éducation et santé.
- Mise en œuvre des recommandations du colloque de mars 2011 et de la déclaration de N'Djaména 2013 à l'organisation de laquelle, la Plateforme s'est fortement mobilisée.

#### **Rappel des principales activités menées par la PPT entre 2012 et 2016**

- Une étude prospective sur le pastoralisme et adaptation aux CC (sur site internet)

- Information des acteurs via les bulletins trimestriels, notes politiques, sites internet
- Organisation des rencontres internationales de développement pastoral
- Relancer le processus de validation technique du projet de Code Pastoral élaboré entre 2010-2011
- Formation de 8 formateurs dont certains sont actifs sur le terrain
- Etc...

Le travail de la PPT s'organise sur les 5 axes : sécurisation du foncier, accès à l'eau pastorale sécurisée, environnement et adaptation au changement climatique, accès à l'éducation en milieu pastoral et accès aux services de santé pour les éleveurs mobiles.

Présentation du nouveau dispositif organisationnel de la plateforme mis en place d'un secrétariat exécutif regroupant un représentant du MEPA et un représentant des OP faïtières de niveau national. Présentation des ressources notamment financières de la Plateforme qui reposent essentiellement sur le financement extérieur des PTF, à travers différents projets comme le PRAPS, le PASTOR, le PREPAS. A noter de ce point de vue que si la Plateforme se mobilise et est force de proposition elle ne rencontre pas de difficultés à mobiliser les ressources nécessaires pour des rencontres ou des missions de dialogue en lien avec le développement pastoral.

### **Débats à l'issue de cette session**

Les débats ont été engagés pour étayer les compréhensions des participants et apporter des suggestions à l'amélioration des actions de la plateforme.

Pourquoi faire état seulement de la période 2012 à 2016 ? Est-ce pour dire qu'il n'y a pas eu d'activités en 2017 ? A cela le secrétaire exécutif a souligné que 2017 avait connu une restructuration de la plateforme avec la mise en place du double secrétariat permanent formalisé par un arrêté du ministère de l'élevage. En 2017, la Plateforme a aménagé de nouveaux locaux plus adaptés pour que les membres puissent y accéder, notamment les OP. Les activités ont aussi beaucoup mis l'accent sur la formation des cadres et agents des ONG et OP dans les régions à la demande du PASTOR.

Pourquoi limiter l'historique de la PPT uniquement au colloque de mars 2011 ? Il est proposé d'étendre les activités de la PPT au-delà du suivi des recommandations du colloque de 2011 et de la Déclaration de N'Djamena de 2013. Il a été rappelé que les activités de la PPT intègrent bien ce suivi et que le programme est élaboré avec les membres et actualisé annuellement avec beaucoup de souplesse. Le rappel fait des activités 2012-2016 marquait la volonté du Secrétariat Exécutif de rappeler l'historique des travaux engagés pour les nouveaux participants afin de bien replacer les travaux en cours en 2018 dans cette trajectoire du dialogue amorcé depuis 2009 avec les premières études prospectives (économie pastorale, éducation en milieu pastoral, conflits agro-pastoraux...) qui ont motivé le séminaire de mars 2011 sur le développement pastoral. Tout ceci souligne que la PPT est un instrument qui a traversé la vie des projets et devrait fêter l'anniversaire de ses 10 ans à la fin de l'année 2018.

Mettre les 5 axes travail dans le plan d'action 2018. C'est ce qui a été présenté dans la présentation suivante du Secrétaire Exécutif.

Pourquoi la Plateforme n'est plus active sur la question du foncier pastoral depuis que le projet de Code Pastoral a été retiré après débats et votes à l'assemblée nationale. La PPT n'a pas renoncé à travailler sur ce thème majeur de la sécurisation du foncier pastoral. Il y a des codes (foncier) en perspectives et des lois qui sont en chantier (LOAH). Il importe de bien analyser et intervenir dans l'agenda législatif pour améliorer l'empreinte et la prise en compte des spécificités liées au foncier pastoral avant de relancer l'idée d'une relance du débat sur le Code Pastoral. C'est ce qu'a fait la Plateforme avec l'appui du PASTOR en initiant une réunion spécifique entre les OP faïtières et l'équipe en charge de l'élaboration du texte de loi LOAH afin que ne soit pas oublié le P de pastoral

dans ce texte. A noter aussi qu'un appui à la réflexion prospective et à l'innovation dans ce domaine de la sécurisation foncière est prévu en novembre par la Plateforme et permettra de relancer le débat sur la question en précisant mieux la stratégie de la Plateforme au niveau national et en proposant des innovations dans les zones du Mandoul, du Moyen Chari et du Lac Fitri en matière de gestion concertée des espaces agro-pastoraux sur la base du droit négocié entre agriculteurs et éleveurs.

La PPT agit en synergie avec les structures étatiques et privées. Les adhésions des membres sont ouvertes et non contraignantes. L'objectif est de réunir dans le dialogue informé les différentes institutions concernées par le développement pastoral (cf. les 9 ministères membres, les OP faîtières les autorités traditionnelles et les PTF).

Faire le développement pastoral mais en prenant en compte les spécificités locales.

## **6. Etat d'avancement des activités du premier semestre 2018**

### **Principaux points de la présentation des deux secrétaires exécutifs Mohamed Nadif (MEPA) et Mahamat Nour (OP)**

Activités menées et résultats obtenus (définition des axes de collaboration entre les responsables des Composante II du PRAPS et les OPE, formation d'une trentaine d'animateurs de RAPS-Mandoul, instauration de dialogue franc entre les OPE, meilleure compréhension des enjeux locaux du pastoralisme, appréhension des étudiants des enjeux du pastoralisme, meilleure compréhension des forces et faiblesses des OPE, signature de convention de partenariat entre la PPT et le PASTOR)

**La PPT est impliquée dans l'élaboration des programmes et projets touchant l'élevage pastoral**, elle a été créée à la demande explicite des OP à la suite du séminaire de mars 2011 (recommandation 27 pour s'assurer de l'opérationnalisation de l'essentiel des recommandations). Elle participe à la mise en œuvre de ces programmes et projets (exemple de la formation des Animateurs de RAPS-Mandoul dans le cadre du PASTOR) et la sensibilisation des OPE pour leur participation à la réalisation des programmes et projets pastoraux...

**La représentation des OP** dans la plateforme constitue une innovation de l'organisation adoptée depuis fin 2017. Un représentant des OPE assure la vice-présidence de la PPT. Le secrétariat exécutif permanent de la PPT intègre un point focal des OPE, assurant le rôle de SE/OP. Des représentants des OPE sont intégrés dans chaque groupe de travail thématique. Les OP ont travaillé sur une proposition conjointe inscrivant une à deux personnes dans chacun des groupes de travail. Cette proposition a été présentée aux membres à l'occasion de cette réunion.

**Les OP par la voie du SE/OP ont souligné au demeurant un certain nombre de difficultés** dans leur positionnement au sein de la dynamique des acteurs du développement pastoral. Si elles ont largement été mobilisées et parties prenantes du montage des grands programmes de développement pastoral au Tchad, elles ressentent une certaine réserve à leur égard dans la définition d'un partenariat avec ces projets aujourd'hui en cours d'exécution.

La mobilisation des financements/appuis prévus pour le renforcement des capacités des OPE ne se concrétise pas après plusieurs années de démarrage des projets. L'accès aux informations pendant la phase de mise en œuvre des projets est insuffisant. D'une manière générale, les acquis et compétences des OPE sont faiblement valorisés par les partenaires au Tchad.

**Partant de ces constats, les OP partagent quatre grandes propositions/recommandations** avec les membres de la plateforme pastorale :

- Faciliter le processus de renforcement des capacités des OPE, sur la base d'une méthode renouvelée, permettant une auto-évaluation rigoureuse et aboutissant à une planification des services aux membres et un plan de renforcement des capacités adapté à leurs missions.

- Faciliter la participation des OPE dans la mise des projets à travers les travaux d'ingénieries sociales (contractualisation, manifestations d'intérêts ....) comme cela se pratique dans les pays voisins pour le PRAPS notamment;
- Mettre les moyens nécessaires à la disposition des OPE accompagner l'exercice de bilan-autoévaluation critique et la mise à jour de leur stratégie et services à mettre en œuvre en faveur de leurs membres;
- Faciliter la communication auprès des organisations membres (traduction des supports et autres documents);

A l'issue de ces présentations le débat a été posé par les membres sur plusieurs thèmes de fonds au cœur du dialogue sur le développement pastoral au Tchad.

En échos avec la présentation des OP axée sur la représentation des OP faïtières dans la plateforme pastorale la question de l'évaluation du nombre d'éleveurs effectivement représentés au sein de la plateforme. Plusieurs membres des OP ou cadres du ministère de l'élevage ont tenté de répondre à cette question. Pour les uns les faïtières tchadiennes se sont construites à partir des 23 fédérations d'éleveurs, constituées pour la plupart il y a plus de vingt ans. La légitimité de la plateforme est tiré de la diversité des acteurs institutionnels de niveau national interministériel, inter OP, inter ONG et inter-PTF. La question de la représentativité des éleveurs dans la PPT passe donc par l'implication des OP qui est réelle si on considère la représentation des OP dans le secrétariat exécutif, dans les groupes de travail et nombre significatif de participants et de paroles prises par les OP faïtières dans cette réunion. Néanmoins se pose ensuite la question de représentativité des OPF au sein des familles d'éleveurs. Plusieurs des faïtières en question, disposent pourtant d'une base sociale, communautaire et géographique. Elle doit donc plus clairement explicitée par les leaders qui les conduisent. Ceci rejoint la préoccupation des OP d'être mieux reconnues et valorisées. Pour cela elles devraient mieux faire connaître leurs travaux, les appuis et services qu'elles apportent à leurs fédérations membres et pouvoir bénéficier d'un appui à l'évaluation et l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités.

Les évolutions de l'élevage tchadien sont aussi soulevées par les résultats du recensement du cheptel qui met en évidence un troupeau tchadien beaucoup plus important que ne l'estimaient les pouvoirs public au moment du séminaire de 2011. Conjugué au facteur insécurité qui a vidé un espace de replis particulièrement stratégique pour une bonne partie des pasteurs de l'ouest du pays, ceci devrait inciter la plateforme à relire ces recommandations à la lueur des évolutions du contexte économique, social et écologique du pays. Ce thème renvoi à plusieurs débats sur élevage pastoral environnement qui ne sont pas nouveaux à la plateforme, ils doivent être ré-explicités au vu des données sur les effectifs affichés par le dernier recensement. Il doit aussi mettre en perspective les travaux récents sur l'évolution des écosystèmes grâce auxquels le bétail a réussi à croître.

La question de la représentation de la plateforme au niveau déconcentré des régions a été soulignée. La PPT développe plusieurs actions au niveau régional comme indiqué dans les présentations, notamment la formation à la compréhension du pastoralisme dans les Consortia et les universités dans les régions, l'appui au développement de pilotes dans le domaine de l'éducation et de la santé en milieu pastoral, la régionalisation de la SNDP... Pour autant la PPT n'a pas la capacité à intégrer formellement les différents acteurs de l'ensemble des régions du pays. Elle n'a pas non plus vocation à agir comme un projet au service des éleveurs des régions. Ceci relève des OP, de l'état, des projets et des ONG. L'enjeu est plutôt de faire en sorte que le dialogue national qui est stimulé ici soit vigilant pour intégrer la diversité de ces acteurs, des sociétés pastorales et agricoles, des dynamiques agro-écologiques. C'est bien ce qui est recherché à travers la SNDP qui s'est construite sur cette diversité et qui une fois validée au terme des travaux sur le terrain devient un instrument de prospective et de planification de l'aménagement et du développement pastoral sous le contrôle des acteurs locaux.

## **7. Présentation de 2 chantiers en cours régionalisation SNDP, cellules régionales de financement durable de l'entretien des ouvrages**

### **Régionalisation de la Stratégie de développement pastoral. SNDP (présenté par Bertrand Guibert)**

Voir la présentation sur le site Plateforme. Pourquoi engager ce processus de régionalisation alors que l'élaboration de la SNDP s'est faite par des ateliers régionaux et propose des priorités adaptées à la diversité des contextes pastoraux, agropastoraux et sahariens? Entre l'élaboration de cette stratégie à aujourd'hui, bcp de changements dans le domaine à prendre en compte dans la mise en œuvre (exactions boko haram, changements climatiques, circuits commerciaux, climat politique, les exigences légales...)

Les schémas utilisés intègrent les principales ressources partagées, les acteurs et leurs centres d'intérêts par rapport aux ressources (eau, environnement, santé animale et humaine, la mobilité...); un 2<sup>e</sup> schéma explique les acteurs et leurs intérêts liés au marché de bétail et les mesures d'accompagnement de la circulation du bétail de commerce et d'exploitation du pâturage, les principaux pays d'exportation du bétail tchadien (Lybie et Soudan, Nigeria, Cameroun et RCA).

Les 8 axes stratégiques nationaux, les acteurs impliqués et les bénéficiaires finaux sont présentés. Il importe de réaliser un rapprochement des intérêts de ces différents acteurs et bénéficiaires finaux à chaque fois qu'une action doit être mise en œuvre. Il s'agit de réaliser l'équilibre entre les acteurs pour réaliser un appui de qualité.

### **Mécanisme d'entretien des ouvrages (présenté par Madjidé Djimasngar)**

Voir présentation sur le site de la plateforme. Le mécanisme envisagé à titre expérimental est basé sur le cadre légal (SDEA, SNDP axe 2, Plan d'action eau-assainissement 2016 à 2030...). L'historique de cette initiative vient des constats sur les multiples points d'eau pastoraux réalisés sans mécanismes de suivi et d'entretien adaptés (cf. évaluation des vingt ans d'hydraulique pastorale au Tchad, 2012).

L'hypothèse d'une cellule de planification et de gestion de la maintenance des ouvrages pastoraux au niveau régional est présentée à la plénière des participants. Les consultants mobilisés par le PASTOR doivent engager une analyse approfondie de la faisabilité des choses sur les moyens, les modalités, le fonctionnement, la composition... de cette Cellule de planification et de gestion de la maintenance des ouvrages. Au mois d'août prochain sur le terrain il s'agira de traduire cette hypothèse dans la pratique sur au moins deux espaces régionaux PASTOR CENTRE et PASTOR EST.

Plusieurs interventions des éleveurs ont souligné la dégradation de la qualité des puits pastoraux au Tchad quand le contrôle des travaux n'est pas réalisé avec rigueur et que les entreprises ne sont pas correctement formées. Un des objectifs de la cellule de maintenance des ouvrages est d'assurer un suivi plus rapproché des travaux et de pouvoir former les éleveurs à l'entretien courant et les puisatiers à la qualité des travaux. Enfin la question de la rigueur insuffisante dans l'attribution des marchés aux entreprises de réalisation des puits entre en compte dans la dégradation de la qualité des infrastructures qui préoccupe les éleveurs. Dans les innovations envisageables en hydraulique pastorale les éleveurs mentionnent aussi la possibilité aujourd'hui d'investir dans l'exhaure solaire.

Au tableau des acteurs présentés pour la SNDP un représentant des éleveurs a souligné l'importance d'ajouter la catégorie des pêcheurs avec qui les éleveurs doivent partager l'accès à l'eau de surface.

Le débat de fonds s'est aussi attardé dans la discussion sur la mobilisation des différents fonds publics destinés théoriquement à réinvestir dans les infrastructures pastorales fonds de l'élevage, fonds de l'eau. Ce sont des points qui sont au cœur de la conception du système de financement durable de la maintenance des ouvrages pastoraux alors que l'Etat et de nombreux acteurs prélèvent chaque semaines de nombreuses taxes légales et illégales sans jamais réinvestir pour le bien-être des acteurs de la filière.

## **8. Mise en place, organisation des groupes de travail**

L'importance des groupes de travail a été présentée pour introduire les échanges avec les membres de la Plateforme. Ils sont organisés chacun sur un thème précis pour construire des échanges et des propositions visant à améliorer les politiques sectorielles dans le sens des recommandations de l'atelier de mars 2011. Leur constitution suit le principe de gestion interinstitutionnelle des travaux: ils sont donc interministériel et inter OP.

La plateforme cherche à mettre en place des sous-comités opérationnels et actifs qui réunissent au moins trois types de membres:

- un représentant de la direction du ministère clef (hydraulique, agriculture, environnement, éducation, santé...)
- un représentant d'une direction du ministère de l'élevage
- un représentant des OP et OSC impliqués sur le thème

Les activités des groupes de travail de la plateforme relèvent de plusieurs tâches :

- Travaux préparatoires aux études prospectives de conception des propositions et expérimentations
- Elaboration des termes de références de l'expertise à mobiliser
- Participation aux travaux de l'expertise mobilisée
- Organisation des échanges avec les membres de la plateforme et validation des propositions
- Soutien et accompagnement de la mise en œuvre des propositions

La proposition faite par les OP faïtières a été intégrée à l'organisation des groupes. Certains d'entre eux, notamment pour la régionalisation de la SNDP étant directement mobilisés pour participer à la mission d'appui dans le Mandoul et le Moyen Chari.

<b>Groupe de travail</b>	<b>Personnes désignées</b>
<b>Education en milieu pastoral</b>	<b>Abdeldjelil Brahim CONFENET &amp; Moussa Bichara CONORET</b>
<b>Entretien et financement des ouvrages pastoraux</b>	<b>Youssef Mahamat Hassan AJN,</b>
<b>Sécurisation du foncier pastoral</b>	<b>Moustapha Mahamat Nour SNCECBT</b>
<b>Santé humaine et animale</b>	<b>Khadidja Guirsimi Youssouf AEN</b>
<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	<b>Aboufathi Ousmane COPAFIB Aïssatou Oumarou AFPAT</b>
<b>Prévention et gestion des crises pastorales</b>	<b>Mahamat Nour Mahamat Zene CONFIFET &amp; Ahmat Moussa Hassan KAWTAL</b>
<b>Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral</b>	<b>Ahmat Djibrine Adoum COPAFIB &amp; Soumaine Albachar CNCPR</b>

Quelques activités des groupes de travail techniques ont été présentées, en faisant le lien avec la mission en cours avec la DPENIES suivies des groupes de travail impliquant les personnes désignées par OP qui portent la/les visions du collège des OP.

A la suite de cette présentation un responsable des OP a souligné que les organisations auxquels les personnes proposées appartiennent ne devraient pas figurer à ce tableau. La raison en est que ces personnes ne doivent pas représenter les intérêts propres à ces institutions, mais bien porter les

valeurs et les positions préalablement clarifiées par le collège des OP. Dans certains cas quand les positions de sont pas unifiées, ces membres des groupes de travail devront nécessairement expliciter la diversité des avis des OP faïtières sur les questions en débats.

Les groupes de travail sur la sécurisation du foncier pastoral et la prévention des crises pastorales doivent se mettre rapidement au travail du point de vue d'un représentant d'OP. Ce sont là des enjeux fondamentaux liés à la réduction des espaces pastoraux. Les éleveurs sont en crise trop régulièrement et les mécanismes d'appui ne fonctionnent pas véritablement comme le montre la crise liée à la mauvaise saison des pluies 2017.

#### **9. Amélioration de la communication entre les membres de la PPT**

En dehors des rencontres des membres et des groupes de travail, la communication du secrétariat exécutif à destination des membres est basée sur la diffusion des informations par mail et sur le site web de la PPT. Informations et publications des rapports d'étude sont mis régulièrement sur le site [www.plateforem-pastorale-tchad.org](http://www.plateforem-pastorale-tchad.org) géré au niveau du secrétariat exécutif.

Pour améliorer la communication deux axes de proposition ont été discutés de la responsabilité respective du secrétariat exécutif et des membres de la Plateforme :

#### **Le secrétariat exécutif est en charge de l'information des membres :**

- Il organise les réunions des membres de la Plateforme: réunion de bilan annuel générale des membres, et différentes réunions plus spécifiques à la demande. Le SE veille à ce qu'un compte rendu des débats et décisions capitalise bien les discussions. Il diffuse largement ces informations aux membres dans un délai aussi rapide que possible.
- Il devrait organiser la réunion du comité technique tous les trimestres. Celui-ci doit examiner l'état d'avancement du programme d'activités, des groupes de travail et traiter les questions d'actualité. Dans la pratique jusque-là ces rencontres ne se sont pas tenues.
- La mobilisation d'un assistant bilingue devait permettre la transcription des documents en arabe. Dans la pratique ce profil est difficile à trouver pour garantir une traduction fine et fiable des textes de la plateforme qui exige la prise en compte de beaucoup de nuances dans la traduction. Il est sans doute préférable de prévoir de sous-traiter les traductions à des personnes conjuguant bonne connaissance du pastoralisme et maîtrise de l'arabe littéraire.
- Production et diffusion régulière des bulletins et notes de synthèses. Cette tâche est déjà remplie régulièrement, mais les membres devraient plus fournir d'informations pour alimenter ce bulletin sur leurs activités pastorales.
- Procéder à une actualisation des adresses mail des membres ou de contacts de personnes susceptibles de s'engager. Une liste a circulé dans ce sens lors de la réunion pour permettre une actualisation rapide de la mailing list de la PPT.
- Mise à jour du site de la Plateforme. Une initiation des deux SE à la manipulation du site [www.plateforme-pastorale-tchad.org](http://www.plateforme-pastorale-tchad.org) a été faite par l'AT PASTOR. Une réflexion est en cours pour actualiser la présentation du site en intégrant notamment les différents groupes de travail.

**Rappel est fait aux membres** aussi que la Plateforme vivra des apports des membres qui doivent communiquer aussi des informations utiles à partager sur les chantiers en cours ou à venir. Ils doivent également se rapprocher du secrétariat exécutif pour actualiser ou ouvrir leur rubrique le site en tant que membre de la PPT. Chaque organisation, OP, ONG, services, PTF est invitée à transmettre les informations sur ses activités. Elles pourront ainsi être intégrées aux rubriques prévues dans le bulletin trimestriel de la Plateforme. Pour le prochain bulletin de juillet 2018, les informations et propositions devront parvenir aux SE avant le 15 juillet 2018.

**Au-delà des questions de communication entre SE et membres de la Plateforme** plusieurs intervenants ont souligné que l'enjeu était aussi plus globalement de la communication sur le développement pastoral.

- Comment réussir à un système de communication adaptée aux éleveurs qui ont un accès limité aux données électroniques et qui sont majoritairement non alphabétisés ? Ceci pose la question de la traduction des notes produites par la plateforme (un assistant bilingue doit être recruté par le secrétariat exécutif pour améliorer l'information en arabe tchadien).
- Plus largement les membres de la plateforme proposent d'explorer la faisabilité d'initiatives de rencontres comme la FENAT (fête nationale de la transhumance organisée en 2014 par les pouvoirs publics) pour une communication plus large des éleveurs auprès de la société.
- A noter que la plateforme a déjà développé un projet de film reportage grand public, à la suite du film présenté par le PAFIB sur l'organisation des acteurs de la filière. Cette nouvelle initiative pourrait se focaliser sur la transmission des savoirs dans les sociétés pastorales en lien avec la gestion de la mobilité et l'adaptation à ses contraintes.

Des suggestions ont été faites par les OP insistant sur la nécessité de plus de fluidité et d'anticipation de l'information entre le SE/PPT et les OP.

#### **10. Synthèse des recommandations au Secrétariat Exécutif et clôture de la réunion**

Le secrétariat de la réunion a présenté quatorze recommandations relevées au fil des débats de la journée. Elles ont été discutées en plénière et validées par l'assemblée avant la clôture officielle de la rencontre vers 17h 30.

##### **Recommandations au Secrétariat Exécutif de la plateforme pastorale**

1. Ne pas limiter l'activité de la plateforme pastorale du Tchad uniquement au suivi des recommandations du Colloque de mars 2011 mais l'étendre aux autres activités jugées pertinentes par les membres ;
2. Relancer la plateforme pastorale dont certains peuvent percevoir un certain relâchement depuis le retrait du projet de code pastoral alors que les enjeux d'amélioration du cadre juridique sur le foncier n'a jamais été aussi important (augmentation des périmètres irrigués, des superficies en berbéré, extension des terres labourées par certains « entrepreneurs », loi n°4 sur la transhumance de 1959...) ;
3. Poursuivre le suivi des recommandations du Colloque de mars 2011 et de la Déclaration de N'Djaména 2013 ; en les actualisant aux évolutions du contexte, notamment l'importance du troupeau tchadien qui peut être vu comme une richesse (pour les très nombreux acteurs qui vivent de la filière par leur travail ou les prélèvements qu'ils effectuent) ou au contraire une menace (sur l'occupation de l'espace, les risques de dégradation des ressources...).
4. Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du colloque de mars 2011 eu égard aux multiples changements des contextes dans le secteur agropastoral ;
5. Recentrer les mandats de la plateforme pastorale autour des 5 axes de travail retenus ;
6. Elaborer une stratégie de mobilisation durable des ressources financières de la plateforme basées jusqu'à présent sur les projets du Ministère de l'élevage et de productions animales qui constituent des sources tarissables de financement ;
7. Utiliser les ateliers, séminaires, colloques et conférences comme des occasions de renforcement des capacités des OPE ;

8. Concevoir et mettre à la disposition des membres un lexique des termes en lien avec le pastoralisme pour une compréhension commune des acteurs ;
9. Recourir aux ressources humaines qualifiées existantes pour mieux avancer dans la mise en œuvre des actions de la plateforme ;
10. Repenser les stratégies de renforcement des capacités des OPE pour éviter la routine ; pour sortir des actions isolées émiettés
11. Mieux valoriser les acquis des OPE ; les OP devant mieux communiquer sur leurs activités ;
12. Prendre les pêcheurs en compte dans la liste des acteurs et bénéficiaires à impliquer dans la mise en œuvre de la SNDP ;
13. Concevoir et mener efficacement des actions de plaidoyer auprès des décideurs pour la prise en charge financière des activités de la plateforme à l'exemple de la construction du pont de Koudjourou ;
14. Repenser des stratégies adaptées de communication prenant en compte les éleveurs qui constituent les cibles majeures de la plateforme, en particulier dans les domaines de la santé humaine et l'éducation des enfants de pasteurs.

#### **11. Agenda des prochaines réunions de la plateforme et des groupes de travail - second semestre 2018**

Les dates des prochaines rencontres ne sont pas fixées mais l'agenda des appuis à la plateforme sont déjà bien identifiés pour différents groupes de travail :

**Mai 2018, Groupes de travail régionalisation de la SNDP, eau pastorale sécurisée.** Travail en cours du groupe régionalisation de la SNDP dans le Mandoul et le Moyen Chari et du groupe de travail sur la mise en place de pilotes de cellules régionale de maintenance pérenne des puis pastoraux publics. Une rencontre aura lieu la semaine du 11 juin au retour du terrain pour partager les analyses et les propositions.

**Juin 2018, groupe de travail accès à l'éducation en milieu pastoral.** L'étude de conception d'un dispositif pilote dans les régions d'intervention est prévue entre le 10 et le 30 juin au Tchad. Le Groupe de travail éducation sera mobilisé pour préparer et accompagner la mission et partager les propositions de pilotes à soutenir dans cet objectif.

**Aout 2018, groupe de travail eau pastorale sécurisée.** Poursuite des travaux de mise en place des expériences pilote de maintenance durable des puits pastoraux publics dans les zones PASTOR CENTRE et PASTOR EST. Le groupe de travail eau pastorale sécurisée sera mobilisé pour accompagner cette mission entre le 8 et le 28 août sur le terrain.

**Juillet - Septembre 2018, Groupe de travail accès à la santé pour les pasteurs mobiles.** Comme débattu lors de la réunion, il est probable que si le groupe de travail se mobilise pour capitaliser les expériences innovantes au Tchad sur cette question, il pourrait tenter de participer à ce titre aux prochains ETP organisés par le PRAPS sur les questions de santé animale. Pour cela les expériences associant santé animale et santé humaine en cours au Tchad devraient être capitalisées et analysées par le groupe de travail. Si le groupe trouve les ressources de sa participation à ces entretiens techniques régionaux, il pourra ensuite élaborer les termes de références des appuis à la conception d'un pilote dans ce domaine. La mission d'appui prévue par le PASTOR pourrait alors être programmée en fin d'année 2018 ou début 2019.

**Novembre 2018, Groupe de travail sécurisation du foncier agropastoral.** Un appui conséquent est prévu dans le cadre du PASTOR sur la question foncière. Cet appui pourra accompagner la réflexion

du groupe de travail et la plateforme pastorale dans la définition d'une stratégie d'action sur le foncier pastoral en mettant en perspectives les évolutions du contexte actuel dominé par l'abandon du Code Pastoral, la promulgation de la Loi Agro-sylvo-pastorale, la préparation d'un projet de code rural et de code foncier... En même temps l'appui interviendra pour alimenter directement les analyses et les propositions de modalités de sécurisation du foncier pastoral en lien avec les activités d'aménagement de l'espace agro-pastoral dans le Mandoul et le Moyen Chari et la zone du Lac Fitri.

**Décembre 2018, Rencontre annuelle de bilan programmation de la plateforme.** Elle devra faire une place importante au bilan d'activité des différents groupes de travail rendant compte des propositions issues de leurs travaux de l'année. Peut-être sera-t-il nécessaire de l'organiser sur une journée et demie.